

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

Mé

JOURNAL
Revol des Camarades n. 34.*Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On trouvera au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.*

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 13—Prise du Constantine (Algérie) par le général Valée (1837).

MONTEVIDEO.

Octobre 12 1843.

PARTIE OFFICIELLE.

LE CHEF POLITIQUE ET DE MILICE DU DÉPARTEMENT:

Le drapeau oriental s'est implanté fermement dans le chemin de la victoire parce que nous devons combattre : victoire éclatante, complète, pure de toute ombre, victoire nationale dans le sein de laquelle se renferme l'avenir glorieux de l'indépendance et la prospérité de la république, et des principes de civilisation et d'humanité que nous défendons avec elle.

L'ennemi a été trompé, et pour nous ça a été une injure. La disette précaire de viandes, quand les autres articles alimentaires nous ont surabondés, et quand nous avons la force et la volonté de le prendre, s'il nous est indispensable de le faire dans ces plaintes de notre patrie, qui avait pour danoir sépulture à l'invasion. Cet ennemi a perdu que cet acte d'ingénierie, serait capable du faire diminuer l'ardeur des défenseurs de cette ville héroïque. Dans le vertige de sa position inexplicable, de cette situation d'un conquérant placé sur la défensive, l'ennemi nous a menacé ; scandale en sorte qu'il nous reconnaissait de nouveau ; qu'il voit que c'est lui-même vaincu, que ce sont les mêmes hommes du mois de février déjoués à sauver la patrie à sonna ouïance, crûte qui croûte et que cette volonté toute puissante leur a été donnée par les séductions que ces imbéciles ou trahis leur ont offert ou donné.

FEUILLETON.

CORSAIRES DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

LE CAPITAINE NORDEILLE.

(Suite et fin.)

En ce moment, Moucheron cessa de siffler. Nordeille se tut, et l'ou s'aperçut à griller espagnol se dirigeant à pas de loup vers le groupe qu'il paraissait observer avec beaucoup d'attention. Mais bientôt il tourna le dos en grognant, Moucheron recommença à siffler toujours le même air, et bientôt Nordeille reprit :

—La chaleur est accablante : nous aurons de l'orage cette nuit ; il faut en profiter. De long-tems peut-être nous ne retrouverons semblable occasion. Ce soir il nous faut ouvrir les barreaux de la fenêtre de ma chambre.

—Et avec quoi ?

—Tu vois bien la pierre sur laquelle dort cette buse de fâcheux, là à ma droite. A la nuit tombante, apprêter-toi en les uns après les autres ; vous y trouverez cachées, quatre vieux crouteaux, trois branchas de ci-eau, et un bout de gyrl à feu. Tous cela est évidemment rapporté à plusieurs scies ! ce sera à nos limes.

HONNEUR ET PATRIE.

PRIX

L'ABONNEMENT
3 francs par an.

L'ennemi va se désillusionner ; peut-être l'est-il déjà, mais il faut que la prédiction du gouvernement soit de nouveau avec la constance et l'enthousiasme, dont les défunctes de notre brille cause d'humanité ont fait preuve. Dans ce but, le gouvernement de la République a donné au chef politique d'affirmer et d'établir, les moyens de police qu'il dirige, parce que le gouvernement a résolu de mettre à découvert avec des moyens terroristes qu'il jugera convenables, les manœuvres perfides de l'ennemi assorties ou pour servir.

Le gouvernement ne craint pas ces menées ; il connaît quelques-unes, dans lesquelles figurent certaines personnes qui s'entrepont dans une hypocrisie et mensonge neutralité. Mais sans renoncer à faire ce tems et lieux ce qui sera de son devoir, il veut éviter par des mesures efficaces et des exemples sévères à ce que ces cas soient représentés ; parce qu'il désire que ceux qui ne sont pas sur leur garde puissent éviter le précipice où ils vont tomber et ne se compromettent pas dans les affaires qu'exige une réparation de sang.

Par ces motifs d'humanité, le chef politique a réuni les dispositions suivantes déjà en vigueur, et fait savoir par décision supérieure :

Art. 1.^e D'après les lois générales et dispositions en vigueur, est coupable du délit de trahison :

1. Celui qui met au service de l'ennemi sa personne ou ses biens, qui excite en sa faveur quelque personne que ce soit, ou lui prête l'aide de ses conseils ou de son appui.

2. Celui qui donne à l'ennemi avis ou conseil quelconque, soit verbal, soit écrit, au détriment de la République, et celui qui pour cela l'excite et l'aide de son appui ou de ses conseils.

3. Celui qui conseille à toute personne obéissante à la République et au gouvernement national de se soulever contre lui, ou ne lui obéisse plus comme précédemment, et ceux qui provoquent cette désobéissance par leurs conseils, leur appui et leur instigation ;

—Quelle joie terrible celle sera sur les barreaux ! Il faudra mettre du coton dans les oreilles de nos Espagnols, si nous voulons les empêcher de les entendre chanter.

—Ils ne les entendront point, si vous chantez plus fort qu'eux.

—Une fois les barreaux à bas, nous aurons encore de la besogne.

—Je le crois bien ! un gentil petit précipice de 80 pieds : aussi se dispercent-ils d'y poser des sentinelles. Si nous arrivons en bas avec nos bras et nos jambes, nous serons des acrobates distingués.

—Trembleurs, va ! n'avons-nous pas des chemises des gilets, de la paille ? Est-ce qu'il faut 48 heures pour fabriquer un câble avec tout cela ? Eh bien ! le câble, courra votre échelle.

—Et une fois en bas, où diable irez-vous ? Que deviendrez-vous ?

—Vous me suivrez, et je réponds de rester ! Si nous sommes pris, nous serons pris ; nous n'y perdrons pas autre liberté, n'est-ce pas ? Qui ne risque rien n'a rien ; et les espions n'auront qu'à rester.

Moucheron cria : de siffler ; le geôlier observateur reparut et s'adressant au capitaine, il lui cria, en assez mauvais français :

—Dites donc, mes guillards, le soleil est bien de votre

4. Celui qui abandonne l'armée nationale et passe à l'ennemi, ou qui, sans toutefois le faire, fait sentir aux autres les avantages de la désertion et indique les moyens de l'exécuteur, et ceux qui prêtent un transfuge, ou à son instigateur et conseiller, conseils et secours ;

5. Ceux qui approvisionnent l'ennemi ou lui procurent des armes, des effets d'habillement, des vivres ou de l'agent, et ceux qui donnent pour cela leurs conseils et leur appui.

6. Celui qui délivre, protège et excite à la suite les coupables de haute trahison et ceux qui l'aident et le lui conseillent.

7. Le citoyen qui essaie de dissuader l'étranger de terminer des marchés avantageux à la patrie, et ceux qui pour cela excitent de leurs conseils et de leur appui.

8. Celui qui entretient une correspondance, avec l'ennemi ou lui transmet des nouvelles pour l'encourager, et ceux qui pour cela font prêter leur appui et leurs conseils.

9. Tout individu qui essaiera d'inspirer au soldat haine au service, qui exagère la fatigue, qui voudra lui inspirer du mépris pour ses chefs, qui voudra lui prouver que son drapeau est illégitime ou qu'il est dans le chemin de la perdition et de l'infamie ; ainsi que tous ceux qui épouseront à ces séductions infâmes, soit par aide ou conseil.

10. Celui qui sera courié le bras, dans la tête, soit par écrit, soit de vive voix, des nouvelles favorables à l'ennemi dans le but de produire de l'encouragement et de la confusion ; ainsi que tous ceux qui se prêteront à ces malveillances soit par aide ou conseil.

11. Celui qui provoquera le débarquement des troupes au service, par des promesses, séduction ou menaces ; ainsi que celui qui excitera des rivalités dans nos rangs ou voudra nous rendre suspects les uns aux autres ; ainsi que tous ceux qui pour cela faire y croient et soit par aide ou conseil.

12. Tous ceux qui provoqueront par quelques uns des moyens signalés ci-dessus, à la désertion du soldat, quel-

gout ; il n'y a qu'un choc pour l'endurer d'abord comme vous le faites depuis une grosse heure. Vous vous échaufferez moins, et vous ne vous seriez pas monter le sang à la tête, si vous cauchiez à l'ombre ; rentrez donc au bord des petites bries, car ma consigne ne permet pas les chichottemens.

Les prisonniers rentrèrent, mais ce fut pas sans avoir échangé entre eux un regard significatif.

La nuit fut orageuse, en effet ; une violente tempête éclata ; la foudre illuminait incommodément l'horizon, et au lever blasphème se dépeignait que la mer qui combrait s'embrassait à chaque éclair. Les rues d'Alger peignent tout à tour de la clarté la plus vive à l'obscurité la plus complète. Vers minuit, l'orage s'apaisa ; les rodomontes du temps devinrent moins fréquents et semblaient s'éloigner peu à peu ; la pluie seule continuait à tomber par tresses. Celui qui en fut averti à cette heure tardive dans les rues de la ville, et nella lugubre ce brûlant aux flambeaux, fut surpris d'une étrange apparition. Une vingtaine d'hommes marchant pas à pas, croyaient les matelots des navires entre lesquelles ils semblaient venir cache leur caractère mystérieux ; ils cheminaient ainsi tout le long de la place de San Cristoval, des rues des Labradores, et de la Vierge de los Angeles ; arrivés à la place de la Madre, où est sis l'hôtel-de-ville, se rassemblèrent un instant et

que ce même soldat ne se rende pas au camp ennemi, ainsi que tous ceux qui exigeront à la faire soit par aide ou conseil, soit par des actions de vive voix ou par écrit, à l'égard de ses pouvoirs nationaux et à tous ceux qui lui attribueront des défauts qui pourraient lui faire perdre de sa dignité et de sa force morale; celui qui voulra envers les dispositions, en excitant la résistance ou le mépris et tous ceux qui pourront faire prêter aide ou conseil.

14. Celui qui reconnaîtra à l'ennemi le droit d'occuper le territoire de la République, et d'y exercer armes de sciennes et de domination; celui qui exagérera son pouvoir, et déclara sur crimes et usurpation, ainsi que tous ceux qui aideront et conseilleront cette propagande de trahison contre le bien être de la Patrie.

15. Celui qui proposera ou négociera la paix, avec tout ou transaction avec l'ennemi qui aujourd'hui attaque la République, dont la mauvaise foi est proverbiale; tous ceux que cette paix ou transaction ne doit pas être précédée par l'évacuation du territoire de la République de ce même étranger, ou par sa soumission au gouvernement national, ainsi que tous ceux qui donneront dans ce conseil ou aide.

16. Celui qui cacherà chez lui un coupable du crime de trahison, qui lui donnera aide ou secours et qui ne donne pas connaissance à l'autorité de ce qu'il fait à ce sujet; ainsi que tous ceux qui prêteront aide ou assistance.

17. Celui qui aura connaissance de quelque trahison de fait ou en paroles écrites ou parlées, qui la cacherait ou n'en fera pas part à l'autorité; ainsi que tous ceux qui prêteront aide ou conseils.

18. Celui qui aura ou qui connaîtra quelque dépôt d'articles de guerre en contravention aux dispositions en vigueur, et qui ne le dénoncera pas immédiatement à l'autorité; ainsi que tous ceux qui donneront aide ou conseils.

19. Celui qui résistera à l'autorité publique, avec ou sans armes; et ceux qui pour cela faire prêteront aide et conseils.

Art. 2. La peine du délit de trahison, d'après les lois, est la peine de mort.

Art. 3. Celui qui aura conspiré ou voulut conspirer et qui remplira son devoir en faisant connaître à l'autorité la trahison et ses complices, non seulement sera pardonné mais encore recevra une récompense. Mais ne se sauvera pas de la peine qu'aura mérité le délit, s'il vient à être connu avant sa dénonciation, quelqu'il se présente pour la faire et qu'il puisse alléguer qu'il a fait qu'entrer en traité avec les trahisons pour connaître et découvrir leurs plans.

sembleront chercher à s'orienter, enfin ils sortiront par la petite porte des Tourelles de Notre-Dame du Mont-Serrat; là se trouvait une crinière profondément enfouie dans la grotte pour s'abriter de la pluie, deux bras vigoros et étirés et la ballonnèrent avant qu'elle n'eût eu le temps de poser un seul pied, de faire un seul mouvement, puis elle fut entraînée par le groupe.

Ces vingt hommes s'avancent si mystérieusement étaient des prisonniers évadés du château; tout avait, en effet, réussi au gré du capitaine; les barreaux de la prison avaient été sciés sans que les Espagnols eussent songé le moindre secours; la grille et les chaînes des marques les avaient étonnés, mais ils s'étaient naïvement dit que s'ils réchauffaient aussi à gorge déployée, c'était sans doute pour dissimuler leur peur de tomber. Une fois les barreaux sciés, les plus intrépides étaient descendus au fond du précipice à l'aide du fil de fer déchiré qu'ils avaient eu quelques instants auparavant. Le cœur manqua-t-il aux autres? Quelques circonstances fortuites les empêchèrent de pénétrer de cette périlleuse voie de salut! Le capitaine Nordin fit le tour; tout avait été fait; seulement, après un quart d'heure d'une attente infructueuse et qui pouvait compromettre une fois si hardie, il se mit en marche avec les 18 hommes qui composaient la petite expédition. Je devrais dire 18 hommes, car Moncheron ne doit compter que pour un homme; mais le petit nombre avait été l'un des plus intrépides acteurs de cette faite, et le premier il s'était avancé d'une précipice à l'aide du câble de paille.

La montagne de château est à peu près inaccessible; ce dont qui y croit est lui-même à peine praticable. De leurs, de nombreux falaises y étaient postées;

Art. 4. Le chef politique a reçu du gouvernement l'autorisation assez étendue pour stabir les empêchés qu'il jugera nécessaires pour décoverir les mal-éges des trahisons et que leurs personnes n'échappent pas à la rigueur de l'autorité.

Art. 5. Publié par édit, traduit en Français, Anglais, et Italien, pris à la connaissance des habitans par les lieutenants coloniaux et insérés dans les journaux pendant 10 jours.

Moscou, 7 octobre 1843.

André LAMAS.

Après un assez long exposé des griefs qui ont motivé la résolution suivante, et dans lequel sont grinculés les plus flagrants de ces griefs contre M. Léonardo Sousa Leite consul général du Portugal.

Le gouvernement de la république Orléanais a rendu le décret suivant:

Art. 1er. A partir du jour 8 octobre est suspendu l'exequatur accordé à M. Léonardo Sousa Leite comme consul général de Portugal près cette république.

Art. 2e. M. Léonardo Sousa Leite, devra sortir de cette capitale dans le délai de six jours à partir de la présente date, et pourra se diriger sur le point qu'il lui conviendra.

Art. 3e. Le présent arrêt sera public, et communiqué au corps consulaire etc.

JOAQUIN SUAREZ.
SANTOS VASQUEZ.
MELCHOR PACHECO Y OSORIO.
JOSE DE BERNAL.

Voulez-vous 80,000 fr. de rente?

Qui veut 80,000 fr. de rente?

Ne parlez pas tout à la fois, il y en aura pour tout le monde. La France est riche, le budget bien nourri et M. Guizot n'est pas ministre pour rien, surtout si vous avez taillé des plumes pour M. Thiers. Entre ennemis intimes ou se doit des égards, les petits présens entretiennent l'amitié, surtout lorsqu'on les fait sans honte délier, et ce ne sont pas quelques 80,000 fr., de plus ou de moins qui sont capables d'élever une barrière entre M. Thiers et M. Guizot. Nobles œufs! Si la calotée du 19 octobre s'est dressée sur le front

ce fut donc à travers les roches et les précipices les plus effrénés, tantôt se laissant rouler à plat-ventre, tantôt s'élançant aux racines et aux racines à peine adhérentes aux intérieurs de rocs, qu'au bout d'une demi-heure les vingt évadés avaient gagné les premières maisons du faubourg San-António. La négligence des postes espagnols les servit à souhait, et lorsqu'ils arrivèrent sur la plage du port, ils n'eurent qu'à traîner à la mer la première chaloupe renversée, et s'y embarquer.

—Mille sabords! s'écria le capitaine Nordin, dès qu'ils furent tous dans la chaloupe, si les canons qui sont restés là haut avaient eu le bonheur de nous suivre, nous serions rentrés en France sur la *Conception*.

—*Trom de Dieu!* ça m'allait, répondit le second: la *Conception* nous a été mieux portée que cette coquille de noix.

—Et crois tu donc, reprit Nordin, que mon intention soit de nous en aller ainsi? Attends un instant!

Et il fit ramener le plus doucement possible vers la rade. Le vent était contrarie; mais les matines françaises faiisaient force de bras, et bientôt, au milieu des ténèbres, il arriva à un point où le capitaine ordonna de cesser de ramener et d'observer le plus profond silence, en disant: C'est dans ici.

Un joli petit brick était en effet à l'ancre, à une encablure de la chaloupe, s'en approcha silencieusement, au précipice sur le pont s'empara des hommes de l'équipage, ce fut pour une évadé l'affaire d'un clin d'œil; immédiatement, quatre des meilleurs de cet équipage et le facteur de Notre-Dame du Mont-Serrat parvinrent à s'échapper en se jetant à la saga.

—Ne nous amusons pas à pêcher ces gojous-là, s'écria

de M. Guizot à la pensée d'un pareil dévouement, les lunettes du 1er mars en ont été ternies sur le nez de M. Thiers. Mais passons aux 80,000 fr. de rente qu'il vous faut sans en rabattre rien; et au prix où sont les cigarettes et les parties de cohist, 80,000 fr. sont peu de chose. Si on me les offrait je voterai pour qu'on double la somme, et vous?

Il y a mille moyens d'avoir 80,000 fr. de rente, mais un seul vous suffira s'il est bon. Prenez donc celui-ci; êtes-vous comtes, ou à peu près, ce n'est pas grand chose, mais il faut cela, c'est comme une petite pinçée de poivre dans un ragout, la pinçée de poivre n'est rien en apparence, eh! bien, ne la mettez pas, le ragout ne vaut rien. Il y a des gens qui disent je suis chevalier, baron, marquis, duc, prince; ce n'est pas ça, soyez ce qu'on vous veut, ni plus, ni moins, et rappelez-vous cet axiome: l'excès en tout est un défaut, excès en trop ou en trop peu. Soyez donc comte, pour faire le tour il faut être comte, ce qui n'est pas difficile par le temps qui court, demandez à M. P. qui a gagné son titre en mangant des bananes et des ananas à Rio, des huîtres et des harengs dans le pays des Jaukeis, terre classique de la liberté et des coups de poings un jour d'élection, comme chacun sait; il est vrai que M. de P... a un peu écorné sa couronne de comte en évaluant de travers les sorbets qu'on lui a servis à Constantinople, mais il ira se régaler de choucroute à Vienne et tout s'arrangera. Donc vous êtes comte, c'est beau, mais ce n'est pas rare; et vous vous mettez en route pour Naples. Peut-être, et cela est arrivé à plus d'un comte, sans que pour cela il soit écrit que cela n'arrivera plus. N'avez-vous pas, pour le moment, de quoi payer les ménus frais de votre voyage, alors vous allez tout droit à l'hôtel des Capucines, à Paris, ne perdez pas l'adresse et surtout

le capitaine; et si vous levezement notre bord avant qu'ils n'aient donné l'alarme.

En quelques minutes, l'ancre était levée, les voiles déployées, et le brick s'éloignait de toute sa vitesse; mais cependant la satisfaction d'entendre le canon de la citadelle, du môle et de la *Conception* retomber à son intention, et annoncer à tout Alicante une évacuation miraculeuse qu'il n'était plus possible d'empêcher: la frégate espagnole se mit à la poursuite des fugitifs, mais à l'aube du jour le brick fut hors de vue.

Le 29 juin 1793, un petit brick franchissait le goulet de la rade de Toulon et se dirigeait rapidement vers le port, qu'il salua de dix coups de pierrier. C'était un bâtiment richement chargé de vins fins espagnols; à bord se trouvaient nos vingt évadés et les quatre prisonniers.

—C'est égal, s'écria en se frottant les mains pendant qu'on jetait l'ancre, le second de la République Française, je suis content de vous.

—Je l'avais bien déjà dit à l'Espagnol qui nous happe: «Vous n'avez que la première manche.»

—*Trom de Dieu!* oui; mais nous avons la seconde.

—C'est encore une belle à gagner.

—Quand on sort d'où nous sortons, on doit la gagner. La mer est large pour nous, monsieur. En attendant, je l'invite à ma docce.

—Va pour la noce et vive la république! à laquelle nous ramenons vingt bons loups de mer.

N. GALLOIS.

(Continuer)

LE PATRIOTE FRANCAIS.

3

parlez au portier, pardon au concierge, pardon encore, au suisse ; vous demandez si M. Guizot est chez lui, vous pouvez au besoin dire *ca n'a rien à faire*, mais la première manière de vous annoncer est plus polie et il faut toujours être excessivement poli avec les portiers les concierges et les suisses, à moins cependant que vous ne leur mettiez votre bonne au.... et une pièce de cinq francs dans la main, après tout, celle-ci est la politesse qu'ils préfèrent, comme la plus lucrative et parce qu'elle frappe d'avantage. Une fois dans les bonnes grâces du suisse, vous ne tarderez pas à l'être dans celles de M. Guizot, avec lui vous serez toujours bien, pourvu que vous ne soyez pas recommandé par un français, un suisse est bon, mais un anglais serait encore meilleur; et les anglais ne manquent pas, surtout là où il y a des étudiants... et des comtes.

Ainsi vous voilà recommandé et bien recommandé par le suisse de S. E. le reste va de soi même. Seulement, pour la forme, M. Guizot vous demande de quoi il est question, car encore faut-il qu'il sache ce qu'il doit faire pour l'honorable suctionnaire qui veille sur le seuil de la porte au initiation du bon ordre et à la bonne harmonie patini les chiens du quartier, car c'est surtout pour s'opposer aux prétentions exorbitantes de la race canine que le suisse est orné de la hallebarde traditionnelle. M. le ministre, dites-vous avec ce ton dégagé qui n'appartient qu'à la haute aristocratie, j'ai appris que vous aviez besoin d'un commis voyageur pour un affaire d'allumettes à régler avec S. M. napolitaine et je viens vous offrir mes services. Acceptez-les ! parole... de comte, vous en seriez content ; hum ! fait M. Guizot, après tout, pourquoi pas ? Les allumettes chimiques allemandes sont à un prix bas, tant au plus si mes appoinements me permettent de faire une pareille dépense, alors le monopole les souffre à cette compagnie française qui fait des bénéfices énormes, et donnons le aux anglais qui vendent tout au-dessous du prix coutant, car on sait bien qu'ils ne font le commerce que par pure philanthropie. Voulez plutôt mes meubles, mes porcelaines, mon argenterie, tout cela me vient d'Angleterre et me coûte moins que rien ; à ce prix-là, je ne puis jamais m'empêcher d'acheter. Vous ne seriez pas fâché que S. E. fournit votre maison à pareil prix, et lui insinuant tout doucement la pensée qu'il fait naître en vous sa réflexion peut-être intempratitive ; mais monseigneur a aimé, en s'habillant, du coton dans ses oreilles et vous en êtes pour votre insidieuse observation. Monseigneur est sourd, et c'est une infirmité sur laquelle j'appelle l'attention de tous les docteurs présents et à venir, aussi bien que de tous les architectes du monde connu et de ceux qu'on n'a pas découvert encore, l'acoustique, messieurs, l'acoustique, c'est une science que l'on n'étudie pas assez et il n'y a pas un hôtel, un palais de ministre qui, sous ce rapport, vaille la plus humble échoppe, à certaines heures du jour.

Votre contrat fait, vous parlez pour Na-

ples où vous allez traiter, entre une cuvette de macaroni et une bouteille de lacrimo-christi, cette fausseuse affaire d'allumette souffrées. Se sont les seules bonnes en cela qu'il faut du feu pour qu'elles s'insurgent ; tandis que les allumettes chimiques allemandes mettent le feu à tout ce qu'on voudrait en préserver, depuis cette merveilleuse découverte on n'entend plus parler que de voitures de roulage brûlées, que d'ensangs rougis, que de meule de foin mises en flammes, que de villes réduites en cendres. O progrès des lumières, va !

Tenez-vous, croyez m'en, aux allumettes de vos grands-pères et des comtes-ambassadeurs. C'est aussi ce que voulait la compagnie française établie en Sicile, et c'est précisément pour cela que nos bons amis d'Outre-Manche ne le voulaient pas, non pas des allumettes, au contraire ; mais de la compagnie. Vous êtes en présence de S. M. des deux Siciles, qui ne peut se consoler du départ de Messieurs * N. — Sire, dites-vous, je viens pour l'affaire des allumettes. Ah ! je sais, répond le monarque, j'en souffre beaucoup, beaucoup trop, sire, et c'est pour cela que je viens à votre aide. S. E. lord Guizot brûle de désir d'éteindre le feu pris à l'allumette entre vous et ses chauds alliés. Il n'y réussira pas mon cher comte, Jolion Bull m'a mis le pistolet sur la gorge et son pistolet n'est rien moins qu'une escadre de vaisseaux de ligne à deux et trois ponts, peut-être d'avantage, de frégates, de bâtiments à vapeur, royes !

Vous mettez le nez à la fenêtre et, merci du peu, vingt avis de guerre sont là en guise de pistolets jusqu'ici, tout va bien et Lord Guizot sera content, le prix des allumettes barbassera — Sire que comptez-vous faire ? Mais, mon cher comte, c'est ce que j'allai vous demander, ne venez-vous pas exprès pour me le dire ? Eh ! eh ! ici vous prenez votre air essentiellement diplomatique pour faire comprendre à S. M. que cette affaire de suisse peut mettre l'Europe en feu, et qu'il vaut mieux la laisser tomber dans l'eau, c'est à dire à bord des bâtiments britanniques, attendu que si une vague reste à dévorer John Bull construit aussitôt un navire, l'Angleterre se réservé de fournir la mer de tapia. — Noble Albion, terre seconde, tu ne produis guère que des puiss et des carottes, mais tu es produis beaucoup, je te salue ! Le tapis de la mer est un pu, et soigné, encore ! Mais tout le monde y croit, c'est comme moi : il existait — Quant à la capitale, l'Angleterre en a semé partout. — Faites le tour du monde et dites-moi où se graine de carotte britannoïque maigre.

Eh ! eh ! en diplomatie eh ! eh ! est toute une phrase, quelquefois tout un discours. Eh ! eh ! sire, reprenez-vous et voilà ! Ça arrive, voilà, voilà quoi ! — Voilà, sire, vingt bâtiments de guerre qui vaudront au moins deux cents bâtiments marchands si votre chargement d'allumettes est prêt — sans doute il est prêt, mais n'est-ce pas à M. Guizot que j'en dois faire la congouation ? — C'est bien à peu près la même chose, sire ; mais comme un gros navire ne pourrait remonter la Seine, nous les dirigerons d'abord sur la Tamise, puis après nous verrons. — Et les négociants français ? — Négociants français ! — Connais pas — les négociants français n'est pas ma spécialité, j'ai même entendu dire que ce n'est qu'un être de raison — parole... de comte, connaît pas, connaît pas, connaît pas, et ma part dans les bénéfices, et mes parts de ris, et, et, connaît pas, connaît pas, connaît pas. Eh c'est pour arranger aussi l'affaire que vous venez de Paris ! Sire, j'ai très instinctive, connaît qu'ça, connaît qu'ça, connaît pas ! va à ce au diab'c, ambassadeur de malheur ! vous allez trouver Lord Palmerston ou Lord Guizot pour dor-

mer au moins une satisfaction ou bon morceau et le tour de Naples est salué.

Vous n'avez cependant pas encore les 80,000 fr. de rente, et vous ne pourrez pourtant pas vivre à moins, surtout si vous venez à Monteridon où, depuis le blâme, on ne prend dans le thé que du lait de nourrice, blanche ou noire ; demandez plutôt à M. Pichon. Alors vous choisirez Bu-en Ayres ; c'est un bon pays, les vaches laitières n'y manquent pas. Ross n'a pas été gêné toute sa vie pour vous nourrir du lait de nègresse. Va donc pour Bu-en Ayres. Avec ça que la France y a laissé un fameux nom, depuis que M. Mackau y a fait son fameux traité tout est fameux, surtout les appontements des ministres. Ainsi Bu-en Ayres vous va. Reste à savoir si vous irez à Bu-en Ayres, mais c'est la moindre chose.

Veni, vidi, vici.

Vous voilà ba se tape à droite, on se tape à gauche, par devant, par derrière, c'est un brothaas à ne pas s'extasier. Vous mettez votre robe de chambre à grande ramag à, votre bonnet fourré, vos pantalons à pied bleu de ciel, vos babouches de maroquin rouge, vous placez pour un moment votre cigarette entre l'index et le pouce, vous venez sur votre perte où vous lancez votre facace quo ego sous la forme d'une note diplomatique en date de 15 décembre. Ross rit comme un fou, ses sous-rirent comme leur maître, c'est une hilarité à se tenir les côtes, un rire homérique s'empare d'une population qui ne rit plus depuis longtemps, le Clérical vous doit ses articles, M. Guizot vous doit 80,000 fr., mais c'est la France qui les paiera et elle ne rit pas du tout, ceux qui ne rient pas sont plus forts les victimes que vous faites de ce côté de la Plata, mais vous empochez vous 16,000 \$ fortun, la bête est mort, le feu pétillé, le champagne moussé, les mets sont délicats, les femmes ségantes. Tant pis pour les gens de mauvaise humeur, on ne peut pas contenter tout le monde et on se trouve par tous les jours au poste de 80,000 francs.

(Continu.)

Par décret daté du 11 octobre 1843 le gouvernement de la république orientale a reçu de M. Felipe José Pereira Léal en qualité de chargé d'affaires de l'empire de Brésil près cette république. (Par intérim) en l'absence du ministre résident.

C'est aujourd'hui 12 octobre le 18e anniversaire de la bataille del Saranti, l'un des plus beaux faits qui ont illustré les armes Orientales pendant la guerre de l'indépendance.

FRANCE.

Paris, 14 juillet.

Nous engageons les gens qui s'intitulent conservateurs à lire le rapport de M. d'Audiffret sur le budget des dépenses, ils y trouveront l'étonnante répétition des avertissements que l'on ne cesse de donner au pouvoir, et peut-être y ajouteront-ils quelque confiance en les voix redoublées par un homme dont ils ne peuvent suspecter ni les lumières spéciales, ni les opinions très modernes.

Quel lit on en effet dès les premières lignes du ce rapport à la fois court et substantiel ! que l'état fait chaque année un peu de plus dans les voies de dérangement ; que le déficit annuel, effectué seulement en 1842, a continué sans interruption en 1840, 1841, 1842 et 1843 ; qu'il a parut de nouveau dans le projet de loi de budget pour l'exercice 1844, et qu'en conséquence dans nos ressources 77 millions ajoutés à la dette incertaine pour les travaux entamés, et 40 millions demandés à la dette fluctuante pour les chemins de fer, c'est-à-dire à 17 millions dont nous gravosse l'avenir, le découvert, comme on dit aujourd'hui, s'élève encore à 25 millions. Nous voyons également que, lors même que nous avons dépensé toutes nos réserves, la dette fluctuante s'élèvera à 670 millions. C'est, en dernière, la dernière expression des découvertes successives et constatées sur nos budgets à l'expansion de l'essence, ce 1844.

LE PATRIOTE FRANCAIS.

Le bilan de la corruption est difficile à dresser, car il embrasse le plus grande partie du budget; il n'y en a pas moins que le ministère ne fasse servir à ses intérêts particuliers détriment du bien public. De là cette extraordinaire augmentation des services, cette multiplication de places, qui ne peut jamais assouvir l'opinion que les familles privilégiées exercent sur les fonds du budget. De là ces conclusions, ces marchés de tout ce tr. dont les impôts échappent totalement quelquefois à la tribune, mais qui ne manquent pas moins les ressources de l'état.

De la somme ces immenses travaux, entrepris à tort et à travers sur le territoire, et dont la plupart n'ont d'autre but que de subordonner et de concilier les influences locales et privilégiées, qui d'après les expressions même de M. d'Audiffret, deviennent si plus-antes à la fois et si exigeantes contre l'intérêt général du pays. C'est ainsi que le dépense des travaux extranumériques, limité d'abord à 225 millions pour les trois exercices 1843 à 1844, est déjà parvenu à la somme de 370 millions, en anticipant plus de 52 millions sur les rentes à négocier, et en aggravant la dette totale d'une nouvelle avance de près de 90 millions.

(Journal du Havre.)

AVIS DIVERS

Des renseignements sont demandés sur le sort du nommé Pierre Edouard Monier, ex-cuistier du navire la Gabrielle. L's adresses au journal le Patriote Français, ou au Moniteur du Pin, n° 51, à Agen, Lot et Garonne.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pourra se tenir doravant dans un local plus spacieux, fait savoir que désormais les causes qui s'y discuteront seront annoncées par la presse par anticipation afin que les Orientaux et les étrangers qui voulent assister de l'ordre qui régne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la majorité d'entre elles, une contre et demi du Portillo jusqu'au principal.

Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Déchamby, ayant vendu son magasin, situé rue de Mission, à M. Chaveot, près les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français Indio, anciennement commandé par le capitaine Fremont, à l'honneur de prévoir, que les personnes qui ont dû coûter à leur propriétaire, chez M. Lebel et fils, négociant, le quatuor, du courant, date de quoi, ils ne seront réglés qu'après leur retour en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El obijo firmado pone en conocimiento del público, que se retira para el Río Grande, dejando en otra plaza & su procurador con bastante poder, el solo individuo es D. José Francisco Suarez, con el cual se entenderá quanto quedar todas las cuestiones pendientes.

Montevideo, 5 de Octubre de 1843.

José Q. Vazquez.

A LOUER.

A un homme seul, dans la rro. du 25 Mai, n. 41, uno châtre tripé sé, avec un coin, donnant sur la rue. On traitera pour les conditions dans le main-on même.

EN VENTE.

A la librairie de Hernandez rro. du 25 Mai, 2 caricatures lithographiques, sortant de la lithographie de M. Gobin.

L'uno représentant Cyriaco Alderete Président législatif, reflétant sur les dépenses que lui occasionne le siège de Montevideo.

L'autre représentant le siamo personnage également en tableau pour couper la tête aux nouveaux venus.

AVIS.

M. V. Bruland, médecin, approuvé par la junte d'hygiène publique, a l'honneur d'informer le public qu'il a fixé son domicile rue del Rincon, maison Martin Cazenave.

AVIS.

On prie le Français qui a reçu un canari canaria que se voulait bien le faire remettre chez Almo. Jimenez, où il recevra une récompense, s'il le déclare qu'un autre canari jeune.

AVISO.

Al público que se ha vendido la fondo situado en la calle de Mirabeau, de la propiedad de los señores D. Tomás Urdigo y D. Pablo Pinto, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis días.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé spécialement par S. E. M. le général d'armes à former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les étrangers de toutes nations, qui n'appartiennent à aucun corps descendant actuellement cette place et qui veulent s'inscrire volontairement, de vouloir bien se présenter chez lui près du caserme de l'Inmortal, où il leur sera donné compagnie, des conditions avantageuses et privilégiées dont ils jouiront.

RAYMOND.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison, soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mme Guyer, rue Washington n. 82, ancienne rue San Diego.

AVIS AU PUBLIC.

L'individuo enquel nous avons appliquée la qualification de CAVALIERO DE INDUSTRIA, n'est pas FRANÇAIS. Nous nous sommes servi de sa langue maternelle, afin qu'il comprît mieux notre pensée.

AVIS.

On demande une bonne enseignière. S'adresser à la pharmacie de la place.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Bache, la liquidation de la maison Aymerich frères, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsène Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été nommé de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Dès renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Souhaili, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borghetto, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote", où des communications importantes sont déportées pour les intéressés.

POUR MARSEILLE.

Le 10 octobre prochain partira par train pour cette destination la neuve golette française Ann, elle peut prendre encore quelques Tonellos de fer et des passagers. Les personnes qui veulent profiter de cette occasion peuvent s'adresser à M. Lariche Lucas et C. rue du corrito No. 44.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment regis de Paris et qui se trouvent de resto dans l'institution de M. Fabre Paul, rue de 25 mai h. c. 342. Telemaque français Espagnol, et Espagnol français retour très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Tolosa. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de basilique, etc. par Norvins. Physique avec planches par Biot. Geodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'arpentage, le nivellement, la Geomorphie terrestre et astrogomique, la construction des cartes, etc. par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques espagnoles, Matemáticas, Gramática de Chateaubriand.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnino Navarro de Lira, inséré dans le No. 1110 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1º Que il no refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Oriental; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2º Que une fois cette contestation terminée, et le chiffre du 1er fixé, la commission de los presugos à arrêter le paiement de ce loyer.

3º Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec ello que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Oriental le 1er juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Grano, Jh. REYNAUD.

Imprimante Constitucional, Rue de las Casas No. 36.